

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, vendredi 5 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Une revalorisation de 750 000 euros annoncée par le Conseil départemental à l'issue des Etats généraux

A l'issue des Etats généraux des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), la Vice-présidente aux solidarités Christine Gonzato-Roques a annoncé, au nom de la présidente Sophie Borderie retenue par la visite du premier ministre, la revalorisation de la rémunération des personnels des SAAD de Lot-et-Garonne.

Le Conseil départemental mobilise ainsi 750 000 euros supplémentaires par an, avec l'objectif de contribuer à améliorer les conditions de travail à travers cette revalorisation salariale.

De plus, dans la mesure où la loi de financement de la sécurité sociale prévoit, pour 2021, un fonds d'aide aux SAAD de 150 millions d'euros, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne attend de l'Etat qu'il puisse abonder à même hauteur que lui la revalorisation de la rémunération des SAAD, ce qui porterait celle-ci à 1,5 millions d'euros (soit + 1,25 €/heure dans ce cas).

Comme pour la prime COVID, le Conseil départemental ne conditionnera pas son aide à celle de l'Etat mais il souhaite que ce dernier prenne également ses responsabilités.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest